

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 octobre 2016

Modification budgétaire

Le conseil municipal ajuste comme suit les prévisions budgétaires 2016 :

Budget général :

Fonctionnement			
Dépenses : - 2 000		Recettes : - 2 000	
022 dépenses imprévues	-2 200	73111 taxes foncières et d'habitation	7 000
023 virement à la section d'investissement	-13 400	7411 dotation forfaitaire	-12 000
60611 eau et assainissement	3 000	74121 dotation solidarité rurale 1 ^{ère} fraction	1 100
60621 combustibles	-1 000	74834 compensation exonérations taxes foncières de l'Etat	2 800
60622 carburants	-1 000	74835 compensation exonérations taxe d'habitation de l'Etat	1 100
615221 entretien et réparations bâtiments publics	3 000	74836 dotations de compensation relatives à la TP	-3 000
65541 contributions au fonds de compensation des charges territoriales	5 000	758 produits divers de gestion courante	1 000
6618 intérêts des autres dettes	-1 300		
73925 fonds péréquation ressources intercommunales et communales	5 900		
Investissement			
Dépenses : - 4 000		Recettes : - 4 000	
21312 bâtiments scolaires	-2 000	021 virement de la section de fonctionnement	-13 400
2158 autres installations, matériel et outillage techniques	-1 000	10226 taxe d'aménagement	5 500
2183 matériel de bureau et informatique	-1 000	1321 subventions Etat	3 900

Budget « assainissement » :

Fonctionnement			
Dépenses : 500		Recettes : 500	
66111 intérêts réglés à l'échéance	500	70611 redevance d'assainissement	500
Investissement			
Dépenses : 0		Recettes : 0	
1641 emprunt en euros	9 900		
2315 autres installations, matériel et outillage techniques	-9 900		

Dossier sapeurs-pompiers

Le maire refait l'historique du fonctionnement du CPINI. Après un large débat et la difficulté de trouver une solution qui s'impose, il ressort que la priorité serait de procéder à l'investissement d'un pied de sirène et de refaire un point sur les recrutements, tout en reconnaissant que la principale difficulté est de trouver des personnes disponibles en journée les jours ouvrables.

Questions diverses

Le conseil municipal :

- étudie le projet d'aménagement de la place de l'église et des allées du cimetière
- prend note que les bureaux de vote se tiendront jusqu'à 19 heures lors des élections 2017
- réfléchit au recrutement de deux agents recenseurs pour le recensement de la population qui aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017